

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p>ORDRE<br/>DU<br/>JOUR</p>   |  <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT<br/>4 place Quincaille<br/>62000 Arras<br/>☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52<br/>@ <a href="mailto:ecolepaulbertarras@orange.fr">ecolepaulbertarras@orange.fr</a></p>   | <p style="text-align: center;"><b>Conseil d'école</b><br/><b>du 26 / 03 / 13</b></p> |
| <p>Re-<br/>marques</p>   | <p>♦ La bienvenue est souhaitée à tous les participants et spécialement à M. Wybo, nouveau DDEN pour l'école.</p>   |  |
| <p>Questions<br/>des pa-<br/>rents</p>                                       | <p>♦ <b>Pendant la pause méridienne en cas de grand froid</b>, comment se fait-il que certains élèves restent une heure à l'extérieur ? Le directeur rappelle que seuls les élèves qui le souhaitent restent à l'extérieur les jours de très grand froid : l'accueil dans les salles de classe réservée est systématiquement organisé et proposé par les surveillants municipaux.</p> <p>♦ <b>Est-il vrai qu'un élève a été expulsé de l'école ?</b> Le directeur rappelle que dans certains cas extrême, généralement liés à des problèmes pathologiques personnels chez un enfant, la scolarisation ordinaire n'est pas une bonne solution. L'institution scolaire peut alors proposer des mesures d'aide, plus ou moins longues, qui se passent dans des établissements extérieurs à l'école dans laquelle l'élève reste inscrit. Que ce soit pour le départ ou le retour de l'élève, la procédure est alors réglementée, et il ne s'agit en aucun cas une décision univoque du directeur de l'école ou de l'équipe pédagogique.</p>   |  |
| <p>Informa-<br/>tions sur<br/>les ac-<br/>tions pé-<br/>dago-<br/>giques</p> | <p>♦ <b>La vie pédagogique des classes :</b><br/>Le tour d'horizon traditionnel s'articule autour des bilans relatifs aux ressentis évoqués lors du premier conseil d'école. Les propos viennent en général conforter les bonnes impressions laissées en début d'année. Une petite dizaine d'élèves sur les 198 que compte l'école, nourrit de réelles inquiétudes chez les enseignants. D'un point de vue général, la ponctualité devient un problème récurrent parfois pesant. Un rappel écrit sera fait à toutes les familles, notamment sur le fait que l'école ouvre tous les jours 10 minutes avant l'heure pour éviter les retards.</p> <p>♦ <b>Les deux autres points à l'ordre du jour</b> (mise en œuvre du projet d'école et projets pédagogiques particuliers) sont reportés au prochain Conseil vu l'ordre du jour chargé.</p>   |  |
| <p>Travaux<br/>en cours<br/>et réalisés</p>                                  | <p><b>Travaux :</b><br/>La liste des travaux est inchangée depuis le précédent conseil d'école. Donc le directeur n'évoque que l'inquiétude sur le chéneau de la casquette de l'entrée principale du bâtiment A, et la mise en sécurité de l'escalier montant à l'intérieur du préau</p>  |  |
| <p>Informa-<br/>tions sur<br/>la rentrée<br/>2013<br/>2014</p>               | <p>♦ Le président débute par la présentation du cahier des charges fixé aux enseignants et aux Conseils d'école du département par la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale quant au positionnement relatif à l'organisation de la semaine scolaire de 9 demi-journées. Chaque Conseil d'école est amené à débattre de cette question et peut transmettre un projet d'organisation de la semaine.</p> <p>♦ Un exemple (inspiré des propositions gouvernementales) est présenté par l'équipe enseignante.</p> <p>♦ Un autre exemple (proposé par la municipalité d'Arras) est présenté par M. le Conseiller municipal.</p> <p>♦ Dans les deux cas, la 9<sup>ème</sup> demi-journée est située le mercredi ce qui installe un premier débat.</p> <p>♦ Les contraintes de la municipalité sont telles, qu'elles rendent caduques le premier exemple, et la discussion s'oriente donc autour du scénario municipal.</p> <p>♦ Les inquiétudes soulevées sont nombreuses (opportunité des modifications, qualités des intervenants, contenu des TAP,...).</p> <p>♦ Au moment de valider par un vote la proposition municipale, une objection est soulevée par les parents. Ils estiment ne pas avoir pu intégrer suffisamment la quantité d'informations nouvelles pour pouvoir se positionner. Le président leur propose de joindre au compte rendu une motion des représentants de parents ce qui est accepté (<b>cf. motion jointe ci-dessous</b>).</p> <p>♦ Un dernier ajustement sur le passage à 1h de la durée des TAP amende la proposition d'organisation finale qui est ensuite proposée au vote à mains levées.</p> <p>♦ Les enseignements se termineraient à 15h45 et seraient poursuivis par des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), articulés en 4 ateliers facultatifs gratuits (un thème par jour : sciences et nature, langues étrangères, sport, arts et culture). Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) remplacent les aides personnalisées (AP) actuelles et auraient lieu une fois par semaine à la place des TAP.</p> <p>♦ La grille hebdomadaire sera votée par 4 voix pour, 3 voix contre et 13 abstentions (<b>cf. grille horaire hebdomadaire adoptée ci-dessous</b>).</p> |  |
|  | <p>Le président clôt la séance à 21h35</p>  |  |

## GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE 2013-2014

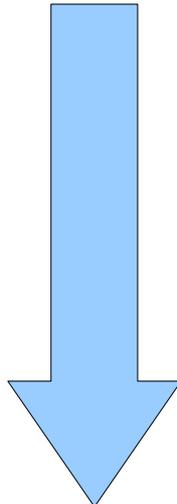
COMMUNE ou RPI **ARRAS**

ECOLE **E.E.A. Paul bert**

- 1- Indiquer les horaires de classe des élèves.  
 2- Matérialiser les activités pédagogiques complémentaires en les différenciant des heures de classe

| Horaires   | LUNDI        | MARDI        | MERCREDI     | JEUDI        | VENDREDI     |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 7h30... - 8h45...  | Garderie     | Garderie     | Garderie     | Garderie     | Garderie     |
| 8h45..... - .....  | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement |
| ..... - 11h45  | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement | Enseignement |
| ...11h.45 - 13h30  | Pause        | Pause        | Pause        | Pause        | Pause        |
| 13h30... - ...   | Enseignement | Enseignement |              | Enseignement | Enseignement |
| .... - ...15h45  | TAP          | APC          | TAP          | TAP          | TAP          |
| 15h45... - 16h45   | Étude        | Étude        |              | Étude        | Étude        |
| 16h45 - 18h30  | Étude        | Étude        |              | Étude        | Étude        |
| Total horaire quotidien de classe                              | 5 h15        | 5 h15        | 3h           | 5 h15        | 5 h15        |
| Total horaire quotidien activités pédagogiques complémentaires |              | 1h           |              |              |              |

# MOTION DES PARENTS



## MOTION

**des représentants des parents d'élèves de l'école Paul Bert d'Arras suite au conseil d'école du 26 mars 2013**

La réforme des rythmes scolaires est un grand projet nécessaire et ambitieux qui préoccupe et intéresse tous ceux qui ont en responsabilité éducative ou pédagogique des enfants et des adolescents. Les parents de l'école Paul Bert et à travers eux leurs représentants au conseil d'école portent un regard bienveillant sur l'idée du projet.

Néanmoins, nous tenons par cette motion à souligner notre frustration, notre mécontentement et notre inquiétude quant à la mise en place de la refonte des rythmes scolaires telle qu'elle s'est préparée et s'apprête à être appliquée dès la rentrée prochaine à Arras.

En effet, les nombreux représentants des parents d'élèves de l'école Paul Bert présents au conseil d'école du 26 mars 2013 ont eu la mauvaise surprise d'être soumis à un vote concernant l'organisation du planning des journées scolaires de la rentrée prochaine sans aucune consultation préalable. Notre demande de report du vote afin de lancer une concertation avec les parents d'élèves nous a été refusée par le représentant des élus de la mairie. Or, il n'était pas du tout prévu à notre connaissance qu'un tel vote aurait lieu ce soir là.

Il nous semble aberrant de mettre ainsi à l'écart les principales parties concernées par la réussite de cette réforme: à savoir les enseignants et les parents d'élèves. Aucune réunion de concertation et d'information ne nous a été proposée. Aucun temps pour le débat ne nous a été offert, alors que la réussite d'une telle réforme nécessite un échange riche et constructif afin de "refonder ensemble l'école" comme l'affiche le gouvernement.

Notre frustration est à la hauteur de notre mécontentement et de notre inquiétude.

Nous sommes mécontents de la méthode employée tout comme du ton sur lequel nos remarques nous furent objectées par les représentants de la mairie.

Nos inquiétudes, fondées sur des critères empiriques de parents d'élèves et d'enseignants mais aussi sur les travaux réalisés par des chrono biologistes de l'Académie de médecine n'ont pas été prises en compte lors du semblant de débat improvisé du conseil d'école.

Les sophismes qui nous furent lancés n'ont eu aucun effet sur notre capacité à raisonner sciemment sur ce sujet.

Tout cela a généré chez nous une vive inquiétude et ce sur de nombreux points.

- En quoi le choix des cours le mercredi matin met-il le bien être de l'élève au centre du dispositif ? Les études des chrono biologistes montrent bien que la coupure du mercredi est un temps de repos bénéfique pour les moins de 10 ans et que les cours du samedi réduisent la désynchronisation de l'enfant le weekend qui, comme chacun le sait, occasionne fatigue et stress à l'école. On nous objectera que certaines familles trouvent cela plus confortable et que les parents séparés y trouveront leur compte ? Soyons cohérents. C'est le confort de l'enfant qui doit guider l'application de cette réforme. De plus, les parents dont l'enfant vit chez l'ex conjoint apprécieront, nous en sommes certains, de pouvoir accompagner leur enfant une fois par semaine à l'école et ainsi participer à ce moment privilégié où le parent rencontre l'enseignant devant son enfant.

- De plus, comment les enfants vont-ils différencier l'activité pédagogique de l'activité éducative ? Vont-ils parvenir à s'investir différemment afin de trouver dans les TAP une activité de détente ? Ne pourrait-on pas imaginer proposer des TAP de repos, de relaxation, de décontraction, de manière à faire respirer les enfants, leur apprendre à savoir se poser. Les différences d'âge, de maturité ne nécessitent-elles pas d'envisager des TAP adaptés aux capacités et besoins des enfants ? Nous soulignons l'investissement de la mairie à cet égard qui a cherché à apporter des propositions d'activités à l'ensemble des élèves de la communauté. Toutefois, nous nous interrogeons sur le sens et l'intérêt que l'élève sera en mesure d'y mettre. Il suffit d'observer le fonctionnement des enfants. Ils n'ont pas tous les mêmes centres d'intérêts et même si leur curiosité naturelle

les incite souvent à s'investir, n'oublions pas que les activités culturelles et sportives péri-scolaires restent avant tout des activités choisies par les enfants dans lesquelles ils y trouvent un sens et un désir d'investissement. La parole des enfants sera-t-elle prise en compte ?

Nous sommes également inquiets face à l'opacité des moyens de mis en œuvre de ces enseignements éducatifs :

- . Organisation au sein de l'infrastructure : gestion des locaux, salles suffisamment grandes, utilisation d'infrastructures ou de matériels spécifiques notamment pour les activités sportives, salle à la disposition des éducateurs ou des intervenants afin de préparer leurs activités,.....

- . Formation du personnel : sera t-il possible pour la prochaine rentrée scolaire de recruter des personnes qualifiées dans un domaine, habilitées à travailler avec des enfants ?

- . Que penser du caractère non obligatoire de ces TAP ? Ne vont-ils pas renforcer les inégalités entre les enfants au sein d'un même groupe scolaire ?

Peut-on nous garantir que ces temps d'enseignements ne se transformeront pas en un temps de garderie améliorée ?

On peut aussi s'interroger sur la multiplicité des intervenants. Comment l'enfant va-t-il trouver un équilibre, une stabilité, des repères dans cette diversité relationnelle ?

Bien que ces échanges pourront être chargés d'une grande richesse, l'enfant n'a-t-il pas besoin avant tout de stabilité pour se construire dans cette société empreinte de mouvances sociales, parfois familiales. A ce titre, l'école apporte une stabilité, des repères humains larges de sens et c'est en cela aussi que nous nous interrogeons.

Aussi, nous pouvons nous interroger sur les besoins de certains enfants qui nécessitent des suivis spécifiques : orthophonistes, CMPP, psychologues... à quels moments pourront-ils être programmés afin de ne pas pénaliser davantage des enfants déjà fragilisés ? Les structures et professionnels pourront-ils gérer cette affluence de rendez-vous le mercredi après-midi sachant qu'actuellement il est déjà bien difficile de s'articuler avec les temps scolaires et disponibilités des parents ?

Nous soulignons une fois de plus notre conviction quant à cette réforme nécessaire et indispensable au bien-être de nos enfants et à leur réussite.

Nous regrettons donc la forme qu'a pris cette aventure humaine qui pouvait être réellement vécue ensemble de façon passionnante. Notre vote est le reflet de tout cela.

Nous demandons un moratoire afin de véritablement réfléchir et organiser tous ensemble cet ambitieux projet dans tous ces aspects.

**Les représentants des parents d'élèves de l'école Paul Bert d'Arras**